

Liste des pièces à fournir pour votre l'établissement de votre déclaration 2017

Pour indépendant :

Situation personnelle

CONTRIBUABLE :	CONJOINT-E
Nom :	Nom :
Prénom(s) :	Prénom(s) :
Profession :	Profession :
Employeur :	Employeur :
Lieu d'activité :	Lieu d'activité :
Nationalité :	Nationalité :
Etrangers, permis de séjour :	Permis de séjour :

Personnes en permis B : Votre fortune dépasse-t-elle CHF 56'000 pour une personne célibataire, CHF 112'000 pour un couple marié/ en partenariat enregistré ? Oui Non

Vous possédez un ou des biens immobiliers en Suisse : Oui Non

L'un de vos certificats de salaire présente un total brut égal ou supérieur à CHF120'000 Oui Non

Avez-vous déménagé dans l'année ? Oui A quelle date ? _____ Non

CH ou Etr. : Vous possédez un ou des biens immobiliers à l'étranger : Oui Non

Vos enfants entre 0 et 18 ans ou/et apprentis-étudiants jusqu'à 25 ans :

Nom	Prénom(s)	No AVS	Né(e) le	Lieu séjour	Activité	Gain annuel 31.12.

Etudiants : attestation d'études de l'école suivie nécessaire, **valable au 31.12. de la période fiscale**

Comment vous joindre ? :

Mobile : _____ Fixe : _____ Mail : _____

[] Déclaration originale reçue pour l'année 2017 + récapitulatif des acomptes versés durant l'année, documents reçus dans la même enveloppe

[] *Nouveaux clients seulement* : une copie de votre déclaration complète de l'année précédente et taxation fiscale définitive reçue.

Important : veuillez nous signaler tout changement intervenu en 2017.

[] Certificats de salaire pour l'année 2017, revenus conjoint-e, accessoires

Madame : Taux d'activité : _____ % Nbre de trajets domicile-travail : _____ /semaine

Monsieur : Taux d'activité: _____ % Nbre de trajets domicile-travail : _____ /semaine

o Kilomètres du domicile au lieu de travail : Madame : _____ Monsieur : _____

o Moyen de transport : Madame : _____ Monsieur : _____

o Autres frais professionnels (frais de perfectionnement)

[] Frais de résidence prof. éloignée hors du domicile

Fr. 6'400.– par an (repas midi et soir)

(sans cantine ou sans aucune participation de l'employeur à midi)

Fr. 4'800.– par an (repas midi et soir)

(avec cantine ou participation de l'employeur à midi)

Loyer de la chambre hors du domicile, dans ce cas à justifier.

[] Attestations de rentes AVS – AI - retraites, etc. perçues en 2017

[] Attestations de pensions alimentaires payées ou reçues en 2017

[] Attestations pour les autres revenus (accessoires) allocations familiales si pas incluses dans le certificat de salaire 2017, gains loterie, etc.

[] Attestation des cotisations versées à un 3me pilier en 2017

[] La liste détaillée de vos frais médicaux avec les justificatifs. Le plus simple est de demander une attestation à votre caisse maladie et d'y ajouter les factures pour toute la famille non prises en charge (dentistes, lunettes médicales, etc.). Si plus élevé que 5% de votre revenu annuel net / si inférieur, pas nécessaire car non déductible

[] Copie de relevés bancaires, compte de salaire, état des titres, livrets d'épargne, placements, etc. Titres (actions, obligations, fonds de placement, or, etc.). un relevé fiscal à demander à la banque est souhaitable dès cinq positions.

[] Les attestations pour les intérêts sur prêts bancaires, pénalités de renégociation ou interruption de contrat à durée fixe ou, crédits, etc. y compris sur les cartes de crédits – attestation annuelle à demander

[] Valeur assurée pour l'assurance mobilière ménage auprès de l'ECA

[] Justificatifs des frais de garde de vos enfants de moins de 14 ans par des tiers

[] Valeur actuelle de vos véhicules privés, éventuellement bateau, chevaux, tableaux de collection, etc.au 01.01.2017

[] Attestation valeur de rachat de vos polices d'assurances vie

[] Justificatifs d'hoirie ou succession non liquidées

[] Nous indiquer le montant de votre loyer annuel net (sans charges, ni place de parc ou garage)

[] Justificatifs des dons effectués en 2017 à des associations caritatives suisses pour autant que ceux-ci atteignent un total minimal de Fr. 100.00.

[] En 2017, avez-vous retiré un capital de votre caisse de retraite ? Si oui, joindre un justificatif

[] En 2017, avez-vous effectué un rachat en capital en faveur de votre caisse de pension LPP ? Ce montant est déductible du revenu moyennant attestation de versement.

[] Avez-vous reçu des donations, avance hoirie ou biens provenant de successions ?

[] Avez-vous payé des cotisations AVS en tant que personne sans activité professionnelle ? Dans

ce cas, justificatif nécessaire pour invoquer la déduction.

En plus pour les indépendants

- [] Joindre une copie de vos bilans et comptes de pertes et profits ou nous consulter pour un rendez-vous en vue de les établir ou effectuer le bouclage de vos comptes

Immobilier

- [] Bénéficiez-vous d'un droit d'habitation gratuit ? oui Dans ce cas, valeur annuelle : _____

Pour les nouveaux propriétaires (acquisitions en 2017)

- [] Résidence principale Résidence secondaire
- [] Lieu de la propriété :
- [] Date d'achat du bien :
- [] Année de construction :
- [] Année de rénovation lourde si applicable :
- [] Type de bien : Appartement PPE Villa mitoy/contigüe Villa individuelle Immeuble locatif
- [] No de parcelle :
- [] Surface habitable :
- [] Estimation fiscale officielle du bien ou copie de l'acte d'achat (log. neufs)
- [] Détail des prêts hypothécaires ou autres financements

Pour les anciens propriétaires

- [] Mêmes informations que pour les nouveaux propriétaires, mais en plus la liste des frais d'entretien & factures pour votre propriété pour 2017, y compris assurance incendie, assurances chose et dégâts d'eaux, impôt foncier communal, taxe poubelle, etc. Ces éléments ne sont nécessaires que si vous avez effectué des travaux d'entretien et de rénovation à votre maison. Sinon nous déduisons automatiquement le forfait qui comprend déjà ces charges.
- [] Récapitulatif annuel détaillé et totalisé de vos rendements locatifs de vos propres logements loués à des tiers

Pour les copropriétaires (PPE)

- [] Dernière récapitulation annuelle des dépenses de la copropriété (remis par le gérant de la copropriété) ainsi que les autres dépenses de rénovation effectuées à votre charge
- [] Récapitulation annuelle du fonds de rénovation et des intérêts sur les comptes de la copropriété (remis par l'administrateur de la copropriété)

Pour personnes possédant des biens à l'étranger

- [] Relevés des biens mobiliers ou immobiliers déclarés à l'étranger (obligatoire et nécessaire pour le calcul du taux fiscal applicable sur les revenus et biens suisses uniquement)